



Dessine moi le droit

publié le 27/08/2021

Une exposition de Cartooning for peace

Descriptif :

Présentation de l'exposition "Dessine moi le **droit**".

Sommaire :

- Outils
-

Cartooning for Peace promeut les libertés fondamentales et la démocratie.

L'association s'attache notamment à exercer la liberté d'expression telle qu'elle est définie dans l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

« tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de diffuser au delà des frontières, les informations et les idées par tous moyens d'expression ».

Parmi ses projets figurent des expositions dont une intitulée "Dessine moi le **droit**".



Dessine-moi le Droit

Il s'agit d'aborder des thématiques juridiques au travers du dessin de presse.

Les thèmes abordés sont :

- Le droit, c'est quoi ?
- Qui crée le droit ?
- Tous égaux devant la loi ?
- Qui protège le droit et les droits ?
- Les sanctions sont-elles les mêmes pour tous ?
- Moins de 18 ans, quels droits ?
- Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?
- Le droit international et le droit européen, c'est quoi ?
- Les droits sont-ils les mêmes dans tous les pays ?
- Défendre nos droits, changer la loi !
- Monde numérique : quels droits ?

Pour chaque thème correspond un kakémono et un livret pédagogique.

● Outils

L'exposition ainsi que les livrets pédagogiques accompagnant l'exposition sont téléchargeables gratuitement sur le site d'Educadroit. [↗](#)

Il est possible d'emprunter l'exposition. Il faut pour cela prendre contact avec le correspondant local [↗](#).



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.